



MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION

CONVENTION DE SOUSCRIPTION ADDITIONNELLE

DESTINATAIRE : RiverRock Mortgage Investment Corporation (la « société »)

OBJET : SOUSCRIPTION POUR DES ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES (la « convention de souscription additionnelle »)

Le formulaire de souscription rempli doit être envoyé par télécopie, par courrier ou par courriel à subdocs@riverrockmic.com

Le soussigné, agissant en son nom propre et, le cas échéant, au nom des personnes étant des parties contractantes du soussigné aux termes des présentes (le « **souscripteur** »), souscrit irrévocablement par les présentes et convient d'acheter le nombre d'actions ordinaires sans droit de vote que la société de même catégorie a fourni dans la convention de souscription (définie ci-dessous) (les « **actions** ») pouvant être acquises pour la somme de _____ \$ (le « **montant de la souscription** »).

Il est fait référence à la convention de souscription (y compris ses annexes) pour les actions de la société exécutées par le souscripteur et acceptées par la société le ____ jour de _____ 20____ (la « **convention de souscription** »). En remplissant, en exécutant et en soumettant cette convention de souscription additionnelle, le souscripteur reconnaît que la société se fonde sur les clauses financières restrictives, les représentations et les garanties exposées ci-dessous. Le souscripteur reconnaît avoir reçu et lu la convention de souscription et la notice d'offre de la société datée du 8 décembre 2020, ainsi que toutes les modifications pouvant y être apportées à l'occasion (la « **notice d'offre** »), relativement à l'offre des actions. Plus particulièrement, le souscripteur a déterminé, à la lumière de ses connaissances en investissements, de son expérience des finances et des affaires ou de l'avis de conseillers professionnels, que ce placement est approprié pour lui.

Toute référence, dans la présente convention de souscription additionnelle, au sexe des personnes inclut tous les sexes. Les mots portant la marque du singulier n'excluent pas le pluriel et vice versa. Les termes n'étant pas par ailleurs définis dans la présente convention de souscription additionnelle sont définis dans la convention de souscription. Toutes les sommes en dollars indiquées aux présentes sont exprimées en dollars canadiens.

La société est habilitée à se fonder sur la livraison par voie électronique d'un exemplaire signé de la présente convention de souscription additionnelle, et l'acceptation par la société d'une telle copie électronique aura force équivalente afin de créer une convention valide et exécutoire entre le souscripteur et la société, conformément aux modalités des présentes.

ANTÉCÉDENTS :

- A. Le souscripteur souhaite acheter des actions supplémentaires à concurrence du montant de la souscription indiqué ci-dessus;
- B. Le souscripteur a accepté toutes les modalités de la convention de souscription;

- C. Le souscripteur a rempli la convention de souscription, y compris toutes les annexes s’y rapportant, qui fournissent les informations requises par la société aux termes du Règlement 45-106 – *Dispenses de prospectus* et des autres lois en matière de valeurs immobilières en vigueur.

PAR CONSÉQUENT, le souscripteur reconnaît et consent par la présente que les clauses financières restrictives, les représentations et les garanties désignées suivantes sont exhaustives et exactes :

1. Le souscripteur convient que, sauf indication contraire indiquée ci-après ou par avis écrit à la société ou au courtier, les modalités définies et acceptées par le souscripteur continuent de s’appliquer de façon intégrale au sein de la présente convention de souscription additionnelle et que toute représentation, garantie, clause financière restrictive, information et déclaration effectuée ou constituée dans la convention de souscription continue d’être véridique et exacte à la date ci-après indiquée. Le souscripteur affirme son engagement à informer la société de toute modification apportée à la convention de souscription s’appliquant au souscripteur;
2. Le souscripteur déclare et garantit que le droit de propriété, direct ou indirect, de tout compte souscrit en vertu de la présente convention de souscription additionnelle est identique au droit de propriété indiqué dans la convention de souscription;
3. À moins que le souscripteur n’ait avisé autrement la société, les actions souscrites en vertu des présentes seront soumises aux instructions fournies par le souscripteur dans le plus récent formulaire d’inscription au programme de réinvestissement des dividendes de la société, le cas échéant, ou dans la convention de souscription, selon le cas.
4. Si la convention de souscription indique que le souscripteur se fiait à la dispense de l’émetteur fermé ou à une autre dispense de prospectus qui n’est plus applicable, le souscripteur a confirmé à la société qu’une autre dispense de prospectus décrite dans le Règlement 45-106 – *Dispenses de prospectus* s’applique à lui, tel qu’indiqué ci-dessous. **La société peut demander des documents complémentaires au souscripteur afin de confirmer son admissibilité en vertu de la dispense de prospectus applicable.**

Le souscripteur déclare et garantit ce qui suit à la société et il reconnaît et confirme que la société se fonde sur les représentations et les garanties liées à l’offre, à la vente et à l’émission des actions pour le souscripteur :		
<input type="checkbox"/>	Dispense relative à l’investisseur agréé	est résident de l’une des provinces ou l’un des territoires du Canada, ou est par ailleurs assujéti à la législation de cette province ou ce territoire dans laquelle ou lequel les actions sont légalement offertes et il achète les actions en tant qu’« investisseur agréé » au sens de la <i>Loi sur les valeurs mobilières</i> (Ontario) ou du Règlement 45-106 – <i>Dispense de prospectus</i> , selon le cas, (ces investisseurs doivent avoir rempli (ou doivent remplir) le Certificat de statut d’investisseur agréé à l’annexe A de la convention de souscription).
<input type="checkbox"/>	Dispense relative au seuil minimal	est résident de l’une des provinces ou l’un des territoires du Canada, ou est par ailleurs assujéti à la législation de cette province ou ce territoire dans laquelle ou lequel les actions sont légalement offertes et : <ol style="list-style-type: none"> a) Il achète les actions pour son propre compte; b) Il n’est pas un particulier; c) Il n’est pas résident de l’Alberta; d) Les actions ont un prix d’acquisition d’au moins 150 000 \$, payable en espèces lors de la clôture de l’opération; e) Le souscripteur n’a pas été créé ou n’est pas utilisé en tant que souscripteur seulement pour acheter ou détenir des actions à l’appui de cette dispense.
<input type="checkbox"/>	Autre _____	Veuillez communiquer avec la société pouvant requérir de la documentation additionnelle.

5. Si le souscripteur est un investisseur agréé, le souscripteur a rempli l’annexe A – *Certificat d’investisseur agréé* de la convention de souscription (« **annexe A** ») ou s’est vu remettre une nouvelle copie de l’annexe A à remplir. Le souscripteur déclare et garantit qu’il a passé en revue une copie de l’annexe A remplie et déterminé que toutes les informations et les représentations comprises dans la présente continuent d’être

une représentation exacte des circonstances du souscripteur en date des présentes. **Si des modifications ont été apportées, veuillez demander une nouvelle copie de l'annexe A à la société.**

6. Le souscripteur reconnaît avoir rempli l'annexe « A » - *Formulaire de reconnaissance du risque pour les investisseurs individuels accrédités* ci-jointe si le souscripteur se fonde sur les catégories d'investisseurs agréés énumérées aux alinéas (j), (k) et (l) de la définition d'investisseur agréé, telle qu'énoncée à l'annexe A.

EN CONSÉQUENCE, le souscripteur fournit par la présente un formulaire *Renseignements sur le courtier et attestation* confirmant que le courtier travaillant en collaboration avec le souscripteur pour souscrire aux actions (le « **courtier** ») s'est assuré que le placement est approprié pour le souscripteur;

EN CONSÉQUENCE, le souscripteur agissant en son nom propre et, le cas échéant, au nom des personnes étant des parties contractantes du soussigné aux termes des présentes, souscrit irrévocablement par les présentes et offre d'acheter autant d'actions de la société que le permet le montant de la souscription.

EN FOI DE QUOI le souscripteur a dûment signé cette convention de souscription supplémentaire au _____ jour de _____ 20__.

SIGNATURE DU SOUSCRIPTEUR	
POUR LES PARTICULIERS / COMPTES CONJOINTS	
<input checked="" type="checkbox"/> _____ SIGNATURE DU SOUSCRIPTEUR _____ NOM DU SOUSCRIPTEUR DATE : _____ 20__	SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE CONJOINT, LE CAS ÉCHÉANT <input checked="" type="checkbox"/> _____ SIGNATURE DU SOUSCRIPTEUR _____ NOM DU SOUSCRIPTEUR DATE : _____ 20__
POUR LES SOCIÉTÉS / FIDUCIES / AUTRES ENTITÉS NON INDIVIDUELLES	
PERSONNE(S) AUTORISÉE À FOURNIR DES INSTRUCTIONS ET UNE SIGNATURE : _____ NOM (NOM DE FAMILLE, PRÉNOM) _____ TITRE _____ NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____ COURRIEL <input checked="" type="checkbox"/> _____ SIGNATURE DATE : _____ 20__	(DEUXIÈME PERSONNE SI NÉCESSAIRE) _____ NOM (NOM DE FAMILLE, PRÉNOM) _____ TITRE _____ NUMÉRO DE TÉLÉPHONE _____ COURRIEL <input checked="" type="checkbox"/> _____ SIGNATURE DATE : _____ 20__

RENSEIGNEMENTS SUR LE COURTIER ET ATTESTATION

Cette section doit être remplie parce que le souscripteur achète les actions par l'intermédiaire du courtier et qu'il investit dans la société en suivant les conseils du courtier.

En soumettant cette convention de souscription additionnelle remplie à la société, le courtier reconnaît et confirme, en ce qui concerne le souscripteur et l'achat d'actions en vertu de la présente convention de souscription additionnelle, que :

- Le courtier est une institution financière canadienne produisant des déclarations aux fins de l'accord d'échange de renseignements à des fins fiscales entre le Canada et les États-Unis et de la Partie XVIII de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « **FATCA** ») et une institution financière produisant des déclarations aux fins de la Partie XIX de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (« **Norme commune de déclaration** »);
- En vertu de la loi applicable, le courtier est responsable en premier lieu des obligations liées à la règle « Bien connaître son client », au caractère approprié et à la lutte anti-blanchiment d'argent, ainsi que de la diligence raisonnable et de la classification du compte en vertu de la FATCA et de la Norme commune de déclaration (collectivement, les « **obligations du courtier** »);
- Le courtier s'est pleinement acquitté de toutes les obligations du courtier;
- Le courtier convient d'assumer la responsabilité de toutes les obligations de déclaration en vertu de la FATCA et de la Norme commune de déclaration.

Le courtier a l'obligation d'évaluer si un achat ou une vente de titres convient au client avant d'exécuter l'opération ou à tout autre moment. Le courtier s'engage également à fournir toutes les informations exigées par la société dans le but d'aider la société à s'acquitter de ses obligations en vertu de toute législation applicable concernant les valeurs mobilières, la lutte anti-blanchiment d'argent ou l'impôt sur le revenu.

NOM DU COURTIER (NOM DE LA SOCIÉTÉ)

NOM ET SIGNATURE DU REPRÉSENTANT DE COURTIER

J'autorise par la présente la société à se fier aux directives données par le courtier en mon nom relativement aux rachats et aux transferts d'actions.

SIGNATURE DU SOUSCRIPTEUR

SIGNATURE DU CO-SOUSCRIPTEUR (SEULEMENT POUR LES COMPTES CONJOINTS)

ACCEPTATION PAR LA SOCIÉTÉ

Cette convention de souscription additionnelle est acceptée le _____ jour de _____, _____ dans la ville de Toronto, Ontario
(mois) (année)

RiverRock Mortgage Investment Corporation

Par :

Nom :

Titre :

Je possède l'autorité nécessaire pour lier la société.

ANNEXE A

FORMULAIRE DE RECONNAISSANCE DU RISQUE POUR LES INVESTISSEURS INDIVIDUELS AGRÉÉS

DESTINATAIRE : RiverRock Mortgage Investment Corporation (la « société »)

ATTENTION!

Ce placement est risqué. Ne faites pas ce placement à moins de pouvoir vous permettre de perdre la totalité de l'argent qu'il vous coûtera.

LA SECTION 1 DOIT ÊTRE REMPLIE PAR L'ÉMETTEUR OU LE DÉTENTEUR DE VALEURS MOBILIÈRES VENDEUR :	
1. À propos de votre placement	
Type de titres : Actions ordinaires sans droit de vote	Émetteur : RiverRock Mortgage Investment Corporation
Achetées de : Émetteur	
LES SECTIONS 2 À 4 DOIVENT ÊTRE REMPLIES PAR L'ACHETEUR	
2. Reconnaissance du risque	
Ce placement est risqué. Paraphez chaque énoncé de cette section pour indiquer que vous comprenez.	Vos initiales
Risque de perte - Vous pourriez perdre la totalité de votre placement de _____ \$. [Directive : insérer le montant total du placement en dollars.]	
Risque de liquidité - Vous n'arriverez peut-être pas à vendre votre placement rapidement ou à le vendre, tout simplement.	
Manque d'information - Il est possible que vous ne receviez pas beaucoup ou pas du tout d'information concernant votre placement.	
Manque de conseils - Vous ne recevrez pas de conseils du négociant pour savoir si le placement vous convient, à moins que le négociant ne soit inscrit. Le négociant est la personne qui vous rencontre ou vous fournit des renseignements dans le but de vous amener à faire un placement. Pour vérifier si le négociant est inscrit, rendez-vous à l'adresse www.sontilsinscrits.ca .	
3. Statut d'investisseur qualifié	
Vous devez répondre à au moins un des critères suivants pour être en mesure de faire ce placement. Paraphez l'énoncé qui s'applique à votre situation. (Vous pouvez parapher plusieurs énoncés.) La personne identifiée à la section 6 est responsable de s'assurer que vous répondez à la définition d'investisseur qualifié. Cette personne, ou le négociant identifié à la section 5, peut vous aider si vous avez des questions quant à votre conformité à ces critères.	Vos initiales
• Votre revenu net avant impôts était supérieur à 200 000 \$ pour chacune des deux dernières années civiles et vous vous attendez à ce qu'il soit supérieur à 200 000 \$ pour l'année civile en cours. (Vous pouvez trouver votre revenu net avant impôt dans votre déclaration de revenus personnelle.)	
• Votre revenu net avant impôts combiné à celui de votre conjoint(e) était supérieur à 300 000 \$ pour chacune des deux dernières années civiles, et vous vous attendez à ce que votre revenu net avant impôts combiné soit supérieur à 300 000 \$ pour l'année civile en cours.	
• Seul(e) ou avec votre conjoint(e), vous détenez plus de 1 000 000 \$ en espèces et en titres, après soustraction de toutes vos dettes liées à ces espèces et à ces titres.	

● Seul(e) ou avec votre conjoint(e), vous détenez des actifs nets d'une valeur de plus de 5 000 000 \$. (Vos actifs nets sont l'ensemble de vos actifs [y compris les biens immobiliers] moins l'ensemble de vos dettes.)	
4. Votre nom et votre signature	
En signant le présent formulaire, vous confirmez avoir lu son contenu et comprendre les risques encourus par la réalisation de ce placement, comme indiqué dans ce formulaire.	
Prénom et nom (en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :
SECTION 5. DOIT ÊTRE REMPLIE PAR LE NÉGOCIANT	
5. Renseignements sur le négociant	
<i>[Directive : le négociant est la personne qui rencontre l'acheteur ou lui fournit des renseignements dans le but de l'amener à faire ce placement. Le négociant peut être un représentant de l'émetteur ou du détenteur de valeurs mobilières vendeur, une personne inscrite ou une personne dispensée de l'obligation d'inscription.]</i>	
Prénom et nom du négociant (en caractères d'imprimerie) :	
Téléphone :	Courriel :
Nom de la société (si enregistrée) :	
SECTION 6 DOIT ÊTRE REMPLIE PAR L'ÉMETTEUR OU LE DÉTENTEUR DE VALEURS MOBILIÈRES VENDEUR	
6. Pour obtenir plus de renseignements sur ce placement	
<i>RiverRock Mortgage Investment Corporation 200 Bay Street, Suite 3120 PO Box 44 Toronto, Ontario M5J 2J1 a/s de : Nick Kyprianou Téléphone : 416 504-1886 Courriel : nick@riverrockmic.com Site Web : http://riverrockmic.com/</i>	
Pour obtenir plus de renseignements sur les dispenses de prospectus, communiquez avec votre organisme de réglementation des valeurs mobilières. Vous pouvez trouver les coordonnées de cette ressource à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.	
Directives du formulaire :	
1. Les renseignements des sections 1, 5 et 6 doivent être remplis avant que l'acheteur ne remplisse et signe le formulaire.	
2. L'acheteur doit signer ce formulaire. L'acheteur et l'émetteur ou le détenteur de valeurs mobilières vendeur doivent recevoir une copie de ce formulaire signée par l'acheteur. L'émetteur ou le détenteur de valeurs mobilières vendeur doit conserver une copie de ce formulaire pendant les huit années suivant sa distribution.	